

Continuité

Roumanie : La destruction radicale d'un patrimoine national

L'héritage juif au Québec
Numéro 45, automne 1989

URI : id.erudit.org/iderudit/615ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN 0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1989). Roumanie : La destruction radicale d'un patrimoine national. *Continuité*, (45), 58–58.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Le nouveau palais de la République domine la capitale. (photo: Dinu Bumbaru)

Des dizaines de villes démolies et reconstruites à neuf, Bucarest – le «Paris des Balkans» – graduellement transformée en Métropolis à la Fritz Lang, des dizaines de villages rasés, tel est le bilan provisoire de la politique de rationalisation du territoire du gouvernement roumain. Ce plan de restructuration physique et sociale doit se poursuivre au cours de la prochaine décennie, menaçant une très grande partie de l'important héritage architectural de la Roumanie.

TRÉSORS EN PÉRIL

Le saccage planifié des ensembles urbains historiques tranche radicalement avec l'attitude passée du gouvernement roumain envers son patrimoine historique et culturel. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement socialiste entreprenait en effet un vaste programme de recherche et de restauration des monuments patrimoniaux. Jusqu'à la fin des années 1970, le gouvernement avait placé sur sa liste des biens culturels protégés plus de dix mille monuments historiques dont les citadelles byzantines, les châteaux, des abbayes, des églises et des maisons historiques. De nombreuses restaurations majeures ont également été effectuées jusqu'à cette période. Depuis, le programme de restructuration sociale et physique de la Roumanie utilise des procédés allant à l'encontre même des principes de conservation énoncés par les diverses chartes internationales sur la protection des ensembles historiques.



LA «SYSTÉMATISATION» URBAINE ET RURALE

En 1974, le gouvernement du président Nicolae Ceaucescu adopte une loi sur l'aménagement du territoire fondée sur un concept systémique dont l'objet est la rationalisation du territoire roumain. Cette rationalisation va de la simplification du réseau routier national à la réduction de l'espace bâti à son strict minimum. La loi prévoit la densification du tissu urbain des villes et l'élimination d'un grand nombre de localités agricoles et la relocalisation de leur population. L'objectif avoué de cette politique de systématisation est de rendre la société roumaine plus homogène en aplanissant les différences socio-économiques entre les collectivités rurales et urbaines.

Le tremblement de terre de 1977, qui endommagea un bon nombre de bâtiments anciens, fut le prétexte et l'occasion pour le gouvernement de mettre en application un vaste plan de destruction-reconstruction: dans certaines villes, jusqu'à 90 % des bâtiments

ROUMANIE: La destruction radicale d'un patrimoine national



Une église relocalisée pour faire place à un H.L.M. (photo: Dinu Bumbaru)

Cette synagogue cédera éventuellement la place à un boulevard. (photo: Dinu Bumbaru)

PROTESTATIONS INTERNATIONALES

Depuis l'application du plan de destruction-reconstruction, de nombreux groupes roumains ont vainement tenté d'empêcher cette destruction sans précédent du patrimoine culturel national. Plus récemment, plusieurs organismes nationaux et internationaux ont exhorté le président Ceaucescu à reconsidérer sa politique de systématisation des villes et des campagnes.

Le Conseil des monuments et sites du Québec joint sa voix aux protestations internationales contre l'anéantissement de la mémoire collective des peuples roumains et invite ses membres à faire de même en remplissant et en retournant le coupon inséré dans le magazine. Le CMSQ se chargera de faire parvenir ces coupons à l'ambassade de Roumanie.

Pour en savoir plus sur le sujet, vous pouvez vous procurer le livre *The Razing of Romania's Past* de l'historien roumain Dinu C. Giurescu. Ce document est distribué par le National Trust for Historic Preservation. Le coût est de 19,95\$ (U.S.) plus 3,00\$ pour les taxes et frais de manutention. Écrivez à The Preservation Press, National Trust for Historic Preservation, 1785, Massachusetts Ave N.W., Washington D.C. 20036.

anciens ont été rasés pour faire place à des immeubles dont l'implantation, l'échelle, le gabarit et le style sont en rupture complète avec le tissu urbain existant. À Bucarest, la capitale, plus du quart de la ville a été détruit jusqu'à présent. Des quartiers anciens ont été complètement rasés ou éventrés pour laisser passer les nouveaux boulevards. L'architecture traditionnelle de la capitale fait progressivement place à une «architecture de pouvoir» d'inspiration stalinienne, érigée à la gloire du socialisme.

Le gouvernement roumain entend poursuivre et compléter d'ici l'an 2000 sa politique de systématisation. Ce plan prévoit, outre la poursuite de la densification des villes et la modernisation de la capitale, la destruction totale de 7 000 des 13 000 villages roumains (quelques dizaines de villages ont déjà été éliminés). Il s'agit là d'une intervention dramatique tant par le déplacement forcé des populations que par la perte d'un patrimoine d'architecture vernaculaire d'une richesse inégalable.